

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 27 septembre 2017

Question écrite urgente

Quelle est la méthode adoptée par le canton de Genève pour l'apprentissage de la lecture ?

Depuis quelques années Genève a introduit une méthode d'apprentissage de la lecture. En effet, pour les 3P, les ouvrages intitulés « A l'école des albums » et, pour les 4P, « A l'école des livres » ont été introduits. Il s'agit d'une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture conciliant entrée en littérature enfantine et apprentissage du code organisé, méthodique et vraisemblablement syllabique. Les albums sont aussi prévus comme manuels de lecture en classe et à redécouvrir à la maison, pour le plaisir de lire. Ces cahiers d'exercices permettent des activités ritualisées en guise d'entraînement quotidien : écrire des lettres/groupes de lettres, syllabes, mots, copie de phrases courtes pour la compréhension d'un passage clé de l'histoire, écrits personnels pour développer la maîtrise de la langue écrite, etc.

Mes deux questions sont les suivantes :

- 1. *Est-ce une méthode globale, semi-globale ou purement syllabique ?***
- 2. *Le département a-t-il généralisé cette méthode ou est-ce différent selon les établissements du primaire ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre à mes interrogations.